



Commune mixte de Lajoux

Bureau Communal CH – 2718 Lajoux (JU)

Lajoux, le 27 mars 2019

AVIS A LA POPULATION

No 06/19

ELECTION COMPLEMENTAIRE TROIS CONSEILLERS COMMUNAUX

Les électrices et électeurs de la commune mixte de Lajoux sont convoqués aux urnes afin de procéder à l'élection complémentaire de trois conseillers communaux, selon le système majoritaire à deux tours, conformément aux dispositions de la loi cantonale sur les droits politiques et du règlement communal sur les élections.

Dépôt des candidatures : Les actes de candidatures doivent être remis au Conseil communal jusqu'au lundi 8 avril 2019 à 18 heures. Ils indiqueront le nom, le prénom, l'année de naissance et la profession du (de la) candidat-e. Les actes de candidature doivent porter la signature manuscrite du (de la) candidat-e et celles d'au moins cinq électeurs-trices domiciliés-es dans la commune.

Ouverture du bureau de vote

Lieu : Salle de réunion du Conseil communal

Heures d'ouverture : Dimanche 19 mai 2019 de 10 à 12 heures.

Scrutin de ballottage éventuel : Dimanche 9 juin 2019, aux mêmes heures et dans le même local.

Pour le second tour éventuel, les actes de candidatures doivent être remis au Conseil communal jusqu'au mercredi 22 mai 2019, à 18 heures. Ne peuvent faire acte de candidature que les personnes qui s'étaient présentées au premier tour.

Nous vous rappelons que toute personne intéressée à siéger au Conseil communal peut s'adresser au secrétariat communal ou au Maire.

MAISON DES ŒUVRES – REMERCIEMENTS - INFORMATIONS

Le Conseil communal tient à remercier les riverains ainsi que toute la population, pour leur patience suite aux désagréments engendrés par l'excavation et la construction de la Maison des Œuvres.

De plus, nous vous informons que le Conseil communal a pris la décision, d'abattre les cinq arbres qui se trouvent devant la Maison des Œuvres.

En effet, afin d'aplanir le trottoir jouxtant la place pour des raisons de sécurité, ainsi que l'aménagement des places de parc, il est nécessaire d'éliminer ces arbres. Ils seront remplacés à proximité de la Maison des Œuvres, dans la mesure du possible.

NOMINATION APPRENTI DE LA VOIRIE

Le Conseil communal a le plaisir de vous annoncer que M. Dylan Baume a été engagé en tant qu'apprenti agent d'exploitation. Il entrera en fonction à partir du 1^{er} août prochain pour une durée d'apprentissage de trois années.

SITE INTERNET – PHARMACIE APO24

Nous vous informons, qu'un lien est disponible sur notre site internet, ceci afin de trouver la pharmacie de garde la plus proche du village.

Apo24 a récemment créé une page permettant de trouver les pharmacies de garde près de chez soi, et qui présente des informations pertinentes au sujet des gardes (comme l'honoraire de garde, les différents moyens de contact, etc...).

Vous trouverez cette information sous la rubrique « Service-liens utiles ».

DATES DES FOIRES 2019

Vous trouverez, ci-dessous, la date de la foire de printemps ainsi que celle d'automne de cette année.

Foire de printemps – Mardi 11 juin 2019
Foire d'automne – Lundi 14 octobre 2019



Nous vous attendons nombreuses et nombreux !

CARTE JOURNALIERE

Une contribution importante à la promotion des transports publics et de la mobilité douce. Grâce aux cartes journalières vous pouvez voyager tout un jour sur l'ensemble du réseau suisse des transports.

Quelques communes mettent chaque jour à disposition des cartes journalières communes. Une carte journalière commune est un titre de transport, daté pour un jour de validité déterminée, qui donne droit à un nombre illimité de courses en 2^e classe sur les lignes de transport du rayon de l'abonnement général des CFF.

Communes qui vendent les cartes journalières :

Commune	N° de téléphone	Site internet
Delémont	032/421.92.20	www.delemont.ch
Porrentruy	032/465.77.00	www.porrentruy.ch
Courtelay	032/944.16.01	www.courtelay.ch
Corgémont	032/488.10.30	www.corgemont.ch
Grandval	032/499.95.55	www.granval.ch

CARTE AVANTAGES JEUNES

La carte « Avantages jeunes » est en vente auprès du secrétariat communal de Lajoux au prix de Fr. 15.-.

Cette carte donne accès à de nombreuses réductions aux jeunes de la région de moins de 30 ans afin de leur donner envie de découvrir, par exemple, de nouvelles activités culturelles ou sportives dans le Jura et le Jura Bernois ainsi qu'en France voisine. Cette carte donne aussi droit à des réductions auprès de nombreux commerçants de la région. La liste des partenaires peut être consultée sur le site internet oxyjeunes.ch.



Les personnes intéressées sont priées de se rendre au secrétariat communal, durant les heures d'ouverture et **munies d'une photo passeport**. Cette carte leur sera remise en bonne et due forme.